

ORGANISE EN PARTENARIAT AVEC LE COMITE 92

AU GYMNASE YVES BODIN 20 RUE DE SURESNES 92380 GARCHES



# **Energy Club de Garches**

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret: 389395237 00024 - Code APE: 9329Z

Affiliation FFJDA: IO 92922320

Garches, le 15 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Notre club, en partenariat avec le Comité des Hauts-de-Seine de Judo et la Ville de Garches, a le plaisir de vous convier au :

#### 19ème Tournoi Individuel Minimes Masculins et Féminines de Garches

qui se déroulera le :

Dimanche 27 Novembre 2022 Au Gymnase Yves Bodin 20 rue de Suresnes **92380 GARCHES** 

Ce tournoi est ouvert aux Minimes masculins et féminines né(e)s en 2009 et 2010.

Les catégories de poids seront les suivantes :

Minimes Masculins: -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg,

-73kg, +73kg.

Minimes Féminines: -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg,

+70kg

Des récompenses seront offertes aux quatre premiers de chaque catégorie.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations sportives.

La Présidente Françoise DUFRESNE











# **Energy Club de Garches**

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret : 389395237 00024 - Code APE : 9329Z

Affiliation FFJDA: IO 92922320

### LIEU

GYMNASE YVES BODIN 20 RUE DE SURESNES 92380 GARCHES

### **HORAIRES**

8h30 à 9h	Pesée Minimes Garçons -34kg, -38kg, -42kg
9h30	Début des combats pour la première pesée
10h30 à 11h	Pesée Minimes Masculins -46kg, -50kg, -55kg
11h30	Début des combats pour la deuxième pesée
14h à 14h30	Pesée Minimes Masculins -60kg, -66kg, -73kg, +73kg
15h	Début des combats pour la troisième pesée
14h45 à 15h15	Pesée Minimes Filles -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, +70kg
15h45	Début des combats pour la quatrième pesée

### **ORGANISATION DE LA COMPETITION**

Phase éliminatoire en poules, les deux premiers de chaque poule se qualifient pour le tableau final.

Le tableau final sera lancé le plus rapidement possible après la fin de la phase de poules, le temps de faire le tableau et qu'un tapis se libère.

Les remises de récompenses seront faites au fur et à mesure, en regroupant les remises d'au moins trois catégories. Les quatre premiers de chaque catégorie de poids seront récompensés.

## **INSCRIPTIONS**

Elles se font par extranet avant le vendredi 25 novembre 2022.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE VIA L'EXTRANET. AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA FAITE!

Pour tout renseignement vous pouvez écrire à l'adresse mail cyrielle@energyclubgarches.com









# **Energy Club de Garches**

Association loi 1901 n°15/17595 - Siret: 389395237 00024 - Code APE: 9329Z

Affiliation FFJDA: IO 92922320

#### <u>REGLEMENT</u>

- ARTICLE 1 Le tournoi individuel Minimes de Garches est une compétition ouverte aux Comités et aux Clubs.
- ARTICLE 2 La compétition est ouverte aux minimes masculins et féminines né(e)s en 2009 et 2010 avec les catégories de poids officielles.
- ARTICLE 3 Catégories de poids Minimes Masculins : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, +73kg

Catégories de poids Minimes Féminines : -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, +70kg

- ARTICLE 4 Grade minimum pour participer: ceinture orange
- ARTICLE 5 Formule de compétition : Poules de 3, 4 ou 5 combattants (en fonction du nombre d'inscrits), les 2 premiers seront intégrés dans un tableau à élimination directe. Temps de combat : 3 minutes
- ARTICLE 6 Les combattants doivent être en règle : Passeport Sportif, 2 années de Licence dont celle de l'année en cours et Certificat Médical à jour de non contreindication à la pratique du judo en compétition.
- L'arbitrage sera assuré par les Arbitres Officiels du Comité des Hauts-de-Seine ARTICLE 7 ainsi que par les jeunes de l'Ecole d'Arbitrage
- INSCRIPTION **OBLIGATOIRE** ARTICLE 8 DES **COMBATTANTS PAR** EXTRANET : la date limite est fixée au vendredi 25 novembre 2022. AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA POSSIBLE.

Le règlement des inscriptions se fera le jour du Tournoi.

Engagement : 6 Euros par combattant

5 Euros par combattant pour 10 engagés et plus.

Règlement par chèque à l'ordre d'Energy Club de Garches

Les responsables de club ou de comités devront payer à leur arrivée, le badge d'accompagnant ne sera donné qu'une fois le règlement effectué.

- ARTICLE 9 Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés
- ARTICLE 10 En cas de litige, le club organisateur se réserve le droit de statuer.



7, rue des Suisses – 92380 Garches energyclubgarches@gmail.com 06 86 95 85 82

